

CONSEIL CONSTITUTIONNEL # LOI TRAVAIL

LES « SAGES » CONSTITUTIONNALISENT LA CASSE DU DROIT SOCIAL FRANÇAIS !

Le Conseil constitutionnel vient de rendre son verdict sur la loi Travail passée en force par le gouvernement : globalement « conforme à la Constitution » !

Conforme à la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789 – « La loi est l'expression de la volonté générale... » (art.6) – de passer la loi par l'usage de l'article 49.3 de la Constitution ?!?

L'opinion publique et les travailleurs sont largement défavorables à la loi.

Aucune négociation sociale n'a été organisée.

L'article 3 de la Constitution – « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants... » – a été bafouée et le débat parlementaire a été tronqué par le 49.3...

Et tout est normal ? Le « conseil des sages » aurait-il perdu la raison ?

Pourtant, il prend appui allègrement sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789 pour justifier ses décisions. **Et il omet sciemment de respecter les conventions internationales de l'Organisation Internationale du Travail** (agence « tripartite » de l'Organisation des Nations Unies réunissant des représentants des gouvernements – dont la France –, des employeurs et des travailleurs). La conformité des textes adoptés n'est plus de mise dans cette institution « républicaine »... Hormis quand il faut mettre en œuvre les décisions politiques libérales de l'Union européenne.

Info'Com-CGT ne se résigne pas à cette décision inique d'une clique de libéraux et revendique l'abrogation de cette loi porteuse de désastres sociaux. On lâche rien !

Info'Com-CGT souhaite une bonne rentrée sociale aux travailleurs de l'information et de la communication. Notre syndicat appelle à participer massivement à la manifestation du 15 septembre.

Le progrès social, c'est dans la rue que ça se gagne !

POUR BIEN COMMENCER LA RENTRÉE SCOLAIRE



**LE 15 SEPTEMBRE
REPRENONS LA RUE !**

info'com-cgt
TOUS UNIS DANS UN MÊME SYNDICAT

☎ 01 43 31 80 49

✉ infocomcgt.fr

✉ news@infocomcgt.fr

📱 [infocomcgt](#)